

PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021
28 È 29 DI GHJENNAGHJU DI U 2021
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021
28 ET 29 JANVIER 2021

2021/E1/002

Question orale déposée par Mme Marie-Anne PIERI
Au nom du groupe « Per l'Avvene »

OBJET : Installation des jeunes agriculteurs

Monsieur le Président,

Lors d'un récent conseil d'administration de l'ODARC, il a été décidé de créer un pôle installation transmission sans réelle concertation avec les chambres d'agriculture qui depuis près de 20 ans assument ces compétences et accompagnent avec succès les jeunes agriculteurs dans leurs projets d'installation. La Corse est d'ailleurs depuis l'une des régions où les créations d'exploitations sont les plus dynamiques et durables.

Jusqu'à présent, il y avait une complémentarité entre les chambres d'agriculture qui exercent un rôle de conseil technique, économique et d'accompagnement lorsque l'ODARC est l'organisme payeur (DJA) et de contrôle. Les missions ne se chevauchent pas et l'étanchéité exigée par les textes entre les deux dimensions assumées par des entités distinctes a toujours été respectée.

C'est au sein des chambres d'agriculture que s'opèrent les différentes étapes obligées du parcours d'installation comme le centre de formalité des entreprises, le conseil juridique, les plans de professionnalisation personnalisés, l'évaluation des besoins de formation... Les chambres ont bien un champ de compétence complet pour ce qui concerne l'installation.

D'où notre inquiétude et notre incompréhension face à cette décision d'appropriation de la compétence liée à l'installation des jeunes agriculteurs, prise sans expertise. Cette décision entraînerait de lourdes conséquences administratives, financières et humaines du côté consulaire.

Il y a enfin une incohérence entre cette décision et la perspective d'une chambre unique à l'échelon régional que la Collectivité appelle également de ses vœux.

D'où ma demande Monsieur le Président de voir clarifiées les compétences des différentes institutions intervenant dans l'orientation des stratégies agricoles en Corse et dans la dynamique d'installation des jeunes agriculteurs.

Je vous remercie.